



CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE DE L'EMPLOI

Centres de Gestion des régions
Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est

18 OCTOBRE 2017 • 9H30
DIFFUSION DE LA CONFÉRENCE EN DIRECT SUR INTERNET





www.creacast.com/channel/interregionest

LA CONFÉRENCE INTERRÉGIONALE DE L'EMPLOI DES CENTRES DE GESTION DES RÉGIONS
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET GRAND EST EST ORGANISÉE PAR LES CDG
08, 10, 21, 25, 39, 51, 52, 54, 55, 57, 58, 67, 68, 70, 71, 88, 89 ET 90.

— INTRODUCTION —

9H30 – 9H45

Discours d'introduction de M. Michel LORENTZ, Président du CDG 67.

— LES CDG DE L'INTERRÉGION EST ET L'EMPLOI TERRITORIAL —

9H45 – 10H15

Présentation de l'action des Centres de Gestion dans le traitement des données sociales relatives à l'emploi territorial par Vincent COMOR, chargé de mission emploi de la coopération interrégionale.

Réponses aux questions de l'animateur et des spectateurs

— CONFÉRENCES —

10H15 – 12H15

Le rôle et les missions du référent déontologue dans la fonction publique territoriale,
par Mme Anne WALGENWITZ, avocate.

Réponses aux questions de l'animateur et des spectateurs

Le Compte Personnel de Formation et l'accompagnement des Centres de Gestion à l'évolution des parcours professionnels, par Mme Pascale FLURY-DELABRE, responsable ingénierie formation à l'ADIAJ.

Réponses aux questions de l'animateur et des spectateurs

— CONCLUSION —

12H15 – 12H30

Conclusion de la Conférence Interrégionale de l'Emploi 2017.

